



CAMPAGNE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

COMMUNE DE SAINT-GEORGES-MOTEL
ANNÉE 2025 - 2026

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'école maternelle/élémentaire Consuelo Balsan de Saint-Georges-Motel.

Tous les documents d'inscription sont à remettre exclusivement en mairie, soit :

- Déposé en boîte aux lettres
- Par envoi postal
- Par email

L'inscription de votre enfant sera prise en compte uniquement si les documents suivants sont complétés et signés par le/les responsable(s) légal(aux), à savoir :

- Fiche inscription scolaire année 2025-2026
- Fiche de renseignements académie
- Fiche inscription cantine 2025-2026
- Demande de dérogation scolaire si nécessaire

Liste des documents à fournir entrée en petite section :

- Livret de famille complet
- Copie de la carte d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (si domicile chez un tiers : justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + 1 attestation sur l'honneur en tant qu'hébergeur + copie de sa CNI)
- Pages de vaccination du carnet de santé
- Demande de dérogation scolaire accordée (si enfant hors commune)
- En cas de divorce/séparation, autorisation écrite de scolarisation signée par les 2 parents

Liste des documents à fournir nouvel arrivant déjà scolarisé :

- Livret de famille complet
- Copie de la carte d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (si domicile chez un tiers : justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + 1 attestation sur l'honneur en tant qu'hébergeur + copie de sa CNI)
- Pages de vaccination du carnet de santé
- Certificat de radiation scolaire de l'ancien établissement
- Demande de dérogation scolaire accordée (si enfant hors commune)
- En cas de divorce/séparation, autorisation écrite de scolarisation signée par les 2 parents

Le dossier est à retourner complet au plus tard le 05 mai 2025.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre la mairie au 02.37.43.50.98 ou par email à l'adresse saint.georges.motel@wanadoo.fr



Concernant l'école :

Les admissions scolaires débuteront à partir du 21 mars 2025. Monsieur Ronan CAPRON, le Directeur de l'école, vous accueillera sur rendez-vous les vendredis et certains soirs en semaine. Lors de ce rendez-vous, il vous remettra une présentation de l'école ainsi que la liste des fournitures scolaires.

Vous pouvez dès à présent le joindre par email à l'adresse 0271611e@ac-normandie.fr ou par téléphone au 02.37.43.55.46.